



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 septembre 2004
Français
Original: espagnol

**Assemblée générale
Cinquante-huitième session
Points 117 et 156 de l'ordre du jour
Questions relatives aux droits de l'homme
Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

**Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année**

**Lettre datée du 2 septembre 2004, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration du Gouvernement révolutionnaire de Cuba, publiée le 26 août 2004.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale au titre des points de l'ordre du jour 117 (Questions relatives aux droits de l'homme) et 156 (Mesures visant à éliminer le terrorisme international) et comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Orlando **Requeijo Gual**



Annexe à la lettre datée du 2 septembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration du Gouvernement révolutionnaire

Malgré les avertissements répétés de Cuba, la Présidente du Panama, Mireya Moscoso, a, avec une scandaleuse perfidie, signé le décret 317, daté du 25 août, par lequel sont graciés quatre terroristes d'origine cubaine détenus, jugés et condamnés à Panama pour avoir ourdi un attentat contre le Président Fidel Castro en novembre 2000.

Ce décret a été exécuté dès ce matin, quelques heures à peine après que notre ambassadeur, le camarade Carlos Zamora Rodríguez, eût quitté le territoire panaméen après son expulsion par les autorités du Panama dans le cadre d'une manœuvre destinée à favoriser la libération des terroristes : Luis Posada Carriles, Gaspar Jiménez Escobedo, Guillermo Novo Sampoll et Pedro Remón Rodríguez.

Le décret confirme la gravité et la véracité des plaintes de Cuba qui, dès l'arrestation de ces individus le 17 novembre 2000, a averti les autorités panaméennes, tant publiquement que par la voie diplomatique, des graves répercussions qu'aurait sur le crédit du Panama la libération de ces terroristes à un titre ou à un autre. Nos plaintes se sont faites plus directes à partir du 14 août dernier, lorsque, au vu de renseignements précis et exacts, notre gouvernement a eu la certitude que ces terroristes seraient graciés par la Présidente sortante du Panama.

Ce dernier acte de la Présidente Moscoso, de connivence avec le Gouvernement des États-Unis et avec la mafia terroriste de Miami, une semaine à peine avant la fin de son mandat présidentiel, est l'aboutissement du processus de compromission avec le terrorisme contre Cuba et de protection desdits terroristes d'origine cubaine amorcé le 10 avril 2001, lorsque, par les décisions exécutives 58, 59, 60 et 61, la Présidente du Panama a rejeté la demande, pourtant juste et fondée, d'extradition des quatre terroristes présentée le 12 janvier 2001 par notre gouvernement, conformément à toutes les formalités qu'imposent en l'espèce la législation panaméenne et les instruments internationaux en vigueur.

L'acceptation de cette demande aurait permis de juger ces individus pour les crimes qu'ils ont commis pendant des décennies contre notre peuple et pour le deuil et les souffrances qu'ils ont causés aux familles cubaines.

Il faut souligner que, parmi ses multiples actes terroristes, Luis Posada Carriles est le responsable direct de la destruction en plein vol, en 1976, d'un avion de la compagnie Cubana de Aviación où ont péri 73 personnes; de la campagne d'attentats à la bombe contre des hôtels cubains peu avant l'an 2000, qui a coûté la vie au jeune touriste italien Fabio di Celmo; et de multiples complots contre la vie de notre commandant en chef. Posada Carriles est contumax de la justice vénézuélienne.

Gaspar Jiménez Escobedo, auteur de nombreux crimes, a assassiné au Mexique l'expert halieutique cubain Artanán Díaz Díaz, et a lui aussi participé aux préparatifs des attentats à la bombe contre des hôtels cubains et à l'entraînement des mercenaires recrutés pour ces actes terroristes. Jiménez Escobedo est contumax de la justice mexicaine, après inculpation pour trafic d'explosifs et de drogues.

Guillermo Novo Sampoll – outre qu’il est coupable d’avoir placé des engins explosifs dans des ambassades cubaines et des aéronefs et embarcations de pays qui ont des rapports économiques avec Cuba au point qu’aujourd’hui il pourrait être recherché par de nombreux pays – a été au service de la DINA chilienne du dictateur sanguinaire Augusto Pinochet, un des assassins d’Orlando Letelier, Chancelier du gouvernement d’unité populaire, lors d’un attentat à Washington. De plus, Novo Sampoll a participé directement à l’instruction de terroristes qui, partis du territoire des États-unis, ont été capturés en 2001 à Cuba après avoir débarqué sur nos côtes dans l’intention de nuire aux installations civiles et touristiques de notre pays.

Pedro Remón Rodríguez a été l’assassin à New York du diplomate cubain Félix García Rodríguez le 11 septembre 1980 et de l’émigré cubain José Eulalio Negrín, et, à la fin de 1979, il a posé des bombes au siège de la Mission permanente de Cuba auprès de l’ONU, puis, quelques mois après, attenté à la vie de l’Ambassadeur cubain auprès de l’Organisation.

Voilà l’acabit des terroristes internationaux qui viennent d’être graciés par la Présidente du Panama sans même tenir compte de ce que l’instance judiciaire en cours contre eux n’était pas terminée. Le tribunal panaméen qui a jugé ces terroristes pour avoir ourdi l’attentat contre notre commandant en chef en l’an 2000 a condamné Luis Posada Carriles et Gaspar Jiménez Escobedo à huit ans de privation de liberté, et Pedro Remón et Guillermo Novo Sampoll à sept ans, sentences contre lesquelles se sont pourvus les avocats qui représentent les organisations ouvrières, étudiantes et autochtones panaméennes, car elles ne correspondent pas à la gravité du crime et l’instance elle-même a été entachée d’irrégularités.

Or, la Présidente Moscoso n’a même pas attendu que les tribunaux supérieurs panaméens se prononcent sur le pourvoi, ce qui constitue, par delà une violation de la législation panaméenne, un outrage flagrant au pouvoir judiciaire de son pays.

Certes, comme le dit le communiqué publié ce matin par le Ministère du gouvernement et de la justice de la République de Panama en annonçant la signature du décret 317 par lequel la Présidente Moscoso a gracié les quatre terroristes, la Constitution de la République de Panama autorise en son article 179 que soit décrétée la grâce pour délits politiques, et que les condamnés de droit commun bénéficient de remises de peine et de libération conditionnelle.

La Présidente Mireya Moscoso considérerait-elle le terrorisme comme un délit politique? Les crimes pour lesquels ces terroristes ont été jugés et condamnés par un tribunal panaméen n’ont rien à voir avec les délits politiques. Les quatre terroristes graciés aujourd’hui par la Présidente du Panama ne sont que des criminels crapuleux, terroristes et mercenaires qui en cherchant à assassiner le camarade Fidel auraient aussi causé la mort de centaines de fils du peuple panaméen.

Cela étant, Cuba répète que la grâce accordée par la Présidente Moscoso contrevient non seulement à la législation panaméenne mais aussi aux instruments internationaux contre le terrorisme signés par la République de Panama. Elle constitue un affront aux victimes du terrorisme et à leurs familles et fait de la Présidente du Panama une complice du terrorisme, responsable de l’impunité de ces quatre assassins.

Le Gouvernement révolutionnaire rappelle que, dans sa note officielle du 22 août, il avertissait que gracier les terroristes provoquerait la rupture automatique

des relations diplomatiques entre les deux pays, avertissement rappelé dans la note publiée hier 25 août.

Cela étant, et le Conseil d'État entendu, le Gouvernement révolutionnaire annonce qu'à partir de cette minute, 16 h 15, 26 août 2004, les relations diplomatiques sont indéfiniment rompues entre la République de Cuba et la République de Panama, État qui s'est montré incapable d'éviter l'acte monstrueux qui vient d'être commis contre le peuple cubain.

La Présidente du Panama, complice et protectrice du terrorisme, portera la responsabilité historique de cet acte répugnant et perfide et sera également responsable des autres crimes que ces assassins exécrationnels pourront commettre à l'avenir.

Le Gouvernement révolutionnaire de Cuba
La Havane, 26 août 2004
